

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 29 juin deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 22 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la Présidence de M. Yves FERRIER, 2^{ème} adjoint.

Étaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, MM. Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. René LEMERLE, Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA

Absents : Mmes Sandra AUJOL, Caroline LESENS, MM. Marien DUFOURD, Jean-Marc LAVIGNE.

Secrétaire de séance: Mme Danielle RANCY

2023-33: ANIMATION FONCIERE AGRICOLE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME : DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL

M. le 2^{ème} adjoint expose au conseil municipal que le Conseil départemental du Puy de Dôme a adopté à l'unanimité de nouvelles orientations et mesures en faveur de l'agriculture, l'alimentation et la sylviculture.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le conseil départemental déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole grâce à la mise en œuvre de stratégies foncières locales adaptées (reconquête agricole, règlementation des boisements, aménagement foncier, échanges amiables etc) et améliorer la structure foncière des exploitations agricoles.

Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles dont le rôle est de :

- contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole sur la commune,
- participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre,
- relayer les informations concernant la nouvelle politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents.

Il est proposé au conseil municipal de désigner M. Vincent MAZIN comme référent agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DESIGNE**, à la majorité, par 18 voix et 5 abstentions (MM. Pascal BOITEL, Bernard GIRAUD, René LEMERLE, François RUDEL, Mme Adeline ROUX)

M. Vincent MAZIN, conseiller municipal, comme référent communal de l'animation foncière agricole.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie le 30 juin 2023,
Certifiée transmise en Préfecture, le 30 juin 2023,

Pour le Maire, par délégation,
Le 2^{ème} adjoint,
Yves FERRIER